



*Discours de clôture de la formation de la 200<sup>e</sup> promotion des élèves surveillants  
Le 22 août 2019*

Mesdames et Messieurs les personnels de l'ENAP, membre de la communauté pédagogique,  
Mesdames et messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et judiciaires,  
Mesdames et Messieurs les élèves surveillants de la 200<sup>ème</sup> promotion et leurs familles,

C'est toujours un honneur, une satisfaction et une émotion de vous retrouver pour la remise de vos attestations de fin de formation.

Chers lauréats de la 200<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires, vous avez vraiment de quoi être fiers aujourd'hui :

Fiers d'avoir acquis une formation de qualité,

Fiers d'avoir acquis un savoir personnel qui vous permettra d'envisager la vie, votre vie, avec plus de confiance et plus de sérénité.

Et plus généralement

Fiers d'être des citoyens actifs d'une République laïque dont le fonctionnement est basé sur des principes fédérateurs et intégrateurs.

Votre collègue Sidy de la 199<sup>e</sup> promotion de surveillant pénitentiaire illustre parfaitement ce propos en écrivant ceci : *« Aussi bien à l'Enap que dans les établissements pénitentiaires, la diversité du personnel est une réalité. L'administration pénitentiaire permet à chaque citoyen de récolter le fruit de son travail. Grâce au concours, chaque français, quel que soit son origine, peut intégrer l'administration et évoluer selon son mérite »*.

L'Enap, unique école pénitentiaire, favorise les échanges, formels et informels, professionnels, sportifs ou culturels, entre l'ensemble des élèves, des stagiaires, et des auditeurs de la classe préparatoire intégrée.

Ce brassage des grades, des générations, des formations initiales ou continues, des chemins de vie et des ambitions, profite à tous.

C'est ici, à Agen, que la culture pénitentiaire s'enracine, s'entretient et se renouvelle.

L'accueil de tous les publics dans une même structure n'est possible que grâce à la qualité d'une école qui s'adapte, qui innove, qui se renouvelle pour répondre aux différents besoins, et je remercie l'ensemble des personnels pour leur professionnalisme et leur implication toujours entière.

L'Enap, dans la conception d'une formation initiale, vise à faire de chacun de vous le meilleur débutant possible.

Votre formation est loin d'être achevée. Elle ne le sera d'ailleurs jamais tout à fait. Dans nos métiers, l'expérience est irremplaçable. Votre expérience, comme l'expérience de chaque agent de l'administration, viendra écrire un morceau de notre histoire pénitentiaire.

Elle enrichira chaque jour vos compétences individuelles et collectives.

Cependant, même expérimenté, même aguerri, n'oubliez jamais qu'un jour vous aussi, vous avez débuté.

Vous avez choisi pour nom de baptême « Promotion Michel Serres », rendant ainsi hommage à l'éminent philosophe Agenais, ce dont je vous félicite et ce dont je vous remercie car cela me donne l'occasion de revenir sur les courants de pensée qu'il soutenait.

Je vous adresse également les félicitations que vous transmet la famille de Monsieur SERRES qui regrette de n'avoir pu assister ce jour à ce baptême de votre promotion.

Lors de son discours en novembre 2000 pendant le colloque inaugural de l'Enap portant sur le sens de la peine, Michel Serres accompagnait avec sagesse et réflexion ces questions : Pourquoi punir ? Qui punir ? Comment punir ?

Le sens de la peine, soulignait-il aux côtés du philosophe René GIRARD, ne peut être traité dans une perspective simplement fonctionnaliste.

La signification de la peine n'étant pas univoque, une véritable approche éthique s'impose.

Certes, le sens donné à la peine et les attentes qui en résultent ne sont pas les mêmes pour la société, pour les magistrats, pour l'administration pénitentiaire, ou encore pour les individus sanctionnés.

Mais surtout, il y a dans la peine une part « inéliminable » qui se situe hors de la raison et du rationnel, une dimension mythique voire mystique, une dimension tout à la fois sacrificielle et stigmatisante.

La réaffirmation de la mission de réinsertion de la peine est une mission difficile.

Depuis Platon, on distingue, dans tout crime ou délit, le dommage matériel objectif qu'il faut réparer et « l'injustice de l'âme », qu'il faut soigner. Punir, c'est donc nécessairement éduquer et soigner.

Si la sanction marque l'échec du travail d'éducation qui échoit normalement à la société, la peine marque aussi l'occasion d'une réparation de cette injustice.

Bien sûr, le délinquant demeure le premier responsable de son changement, car l'on ne peut sauver quelqu'un contre sa volonté.

Mais le système de justice pénale serait défaillant s'il ne donnait pas à ses membres exclus l'occasion d'un retour dans la communauté.

Ainsi, la question du sens de la peine, d'une extraordinaire richesse, interroge la société dans son ensemble, ses valeurs, ses choix fondamentaux, bien au-delà des problématiques propres à l'administration pénitentiaire et à la justice.

Si la peine ne peut trouver son sens que dans une constante réforme de l'existant, son orientation vers davantage d'humanisme permet d'entretenir une vigilante confiance en l'avenir.

Michel Serres nous rappelait lors de son intervention :

*« Si la peine a pour fonction symbolique essentielle la représentation de la violence sur la scène judiciaire, elle ne prend véritablement son sens que dans son contraire, toute aussi nécessaire : le pardon »*

Vous avez choisi de porter le nom de Michel Serres, c'est un choix noble et ambitieux, il vous faudra non pas porter les valeurs qu'il défendait, mais les incarner, chaque jour dans l'exigence de vos missions.

Que ses pensées soient votre boussole pour ne jamais perdre le chemin de l'éthique, de l'humanisme, de la justice.

Je saisis maintenant ce moment privilégié de rassemblement pour féliciter tout particulièrement la major de votre promotion : Madame Angéline LAPORTE, par quelques mots transmis par votre coordinateur, Monsieur Fabrice NATHOU :

***Vous êtes MAJOR DE PROMOTION !***

***Félicitations à vous.***

***Pourtant, nous savons tous les deux que cela n'a pas été facile.***

***Bien au contraire,***

***Vous avez vécu une épreuve personnelle particulièrement éprouvante qui a bien failli mettre fin à votre scolarité.***

***Cependant, vous avez su vous battre, entendre les conseils bienveillants et poursuivre votre formation.***

***Vous avez fait preuve d'abnégation, de courage, de sérieux, de discrétion pour atteindre ce résultat.***

***Vous pouvez être fière de vous, très fière de vous.***

Ces encouragements d'un coordinateur à une élève face à une difficulté personnelle, illustrent une situation pouvant être prise comme un exemple de réussite. Se relever est une réussite !

L'administration pénitentiaire a besoin de vous, en nombre mais aussi en qualité. Elle ne se reformera qu'avec la force de vos convictions, de vos valeurs. Elle vous ouvrira des perspectives de carrière plus riches et valorisantes que jamais.

Chaque carrière est une aventure. Je l'espère passionnante pour chacun d'entre vous.

Je vous remercie pour votre attention.